

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 15/04/2025 - 9951 - 2013 B 03336 - 798 804 324 - MERIDIEN DW
CONSEIL

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Président
23/09/2023

MERIDIEN DW CONSEIL
SAS au capital de 300.000 €
108 Avenue de Flandre - 59290 WASQUEHAL
Tél. (0)320.893.888
SIREN 798 804 324 - RCS Lille Métropole - APE 6920Z
TVA FR48 798 804 324

MERIDIEN DW CONSEIL

Comptes annuels

Exercice clos le **30 septembre 2023**

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : **MERIDIEN DW CONSEIL SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **12**
 Adresse de l'entreprise **108 avenue de Flandre** **59290 WASQUEHAL** Durée de l'exercice précédent * **12**
 Numéro SIRET * **79880432400027** Néant *

				Exercice N, clos le : 30/09/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 988	1 749	239
Immobilisations en cours		AV	AW				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	1 832 278		1 832 278	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	1 834 266	1 749	1 832 517	
STOCKS *	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	372 500		372 500
		Autres créances (3)	BZ	CA	188 273		188 273
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	252 906		252 906	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	831		831	
	TOTAL (III)	CJ	CK	814 510		814 510	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	2 648 776	1 749	2 647 027	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des Immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : MERIDIEN DW CONSEIL SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA 300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB 622 240	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG 668 989	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 128437	
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)		DL 1 749 666
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 92 219	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 86 176	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 80 960	
	Dettes fiscales et sociales	DY 444 416	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA 193 590		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC 897 361	
Écart de conversion passif * (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 2 647 027	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
		Écart de réévaluation libre	1D
		Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 706 194		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise		MERIDIEN DW CONSEIL SAS				Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations							
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste.					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	1	D8	2	D9	3		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, et aménagements divers *		KV		KW		KX		
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 988	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes		LK		LL		LM			
	TOTAL III		LN	1 988	LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
		Autres participations		8U	1 807 195	8V		8W	25 083	
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V			
TOTAL IV			LQ	1 807 195	LR		LS	25 083		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	1 809 183	ØH		ØJ	25 083		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
		par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	1	CØ	2	DØ	3	D7	4
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencements et aménagem. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 988	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF			
TOTAL III	IY		NG		NH	1 988	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations	IØ		ØX		ØY	1 832 278	ØZ		
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	1 832 278	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	1 834 266	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 30/09/2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art.238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **MERIDIEN DW CONSEIL SAS**

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5] (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées aux cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise MERIDIEN DW CONSEIL SAS										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 526	QM	223	QN		QO	1 749		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	1 526	QV	223	QW		QX	1 749		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 526	ØP	223	ØQ		ØR	1 749		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immo.	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		MERIDIEN DW CONSEIL SAS				Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art.237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art.39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des Immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	9V	9W	9X		
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF			
		UG		UH			
		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise: MERIDIEN DW CONSEIL SAS						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	372 500		372 500		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*) UO	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	129		129	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	44 925		44 925	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	143 219		143 219		
	Charges constatées d'avance	VS	831		831		
TOTAUX		VT	561 604	VU	561 604	VV	
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	91 666		91 666		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	80 960		80 960		
Personnel et comptes rattachés		8C	216 000		216 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	141 946		141 946		
États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	75 095		75 095		
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	11 375		11 375		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	86 176		86 176		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 976		2 976		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	706 194	VZ	706 194		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	30 556	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Capital	Capitaux propres	Quote-part % capital détenu	Résultat du dernier exercice clos
---------	------------------	--------------------------------	---

A- Renseignements détaillés concernant les filiales et participations :

1- Filiales (plus de 50% du capital détenu)

Néant

2- Participations

EUREX LILLE METROPOLE SAS (Siren n° 432 395 556) au 30/09/2023	40 000	1 405 192	48,93%	166 065
EUREX JMA (Siren n° 398 628 958) au 30/09/2023	937 440	2 334 873	9,39%	200 972
EUREX ASSOCIES SAS (Siren n° 530 614 700) au 30/09/2022	3 574 800	5 492 377	1,03%	80 153

B- Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations (titres représentant Moins de 1% du capital) :

1- Filiales non reprises au chapitre A :

a- Françaises				
EUREX ORGECO SAS (Siren n° 322 96 967) au 30/09/2023	1 300 000	2 610 607	0,74%	148 839
b- Etrangères			Néant	

2- Participations non reprises au chapitre A :

a- Françaises			Néant	
b- Etrangères			Néant	

Annexe au bilan au 30 septembre 2023 dont le total est de 2.647.027,21 Euros et au compte de résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023, dont le chiffre d'affaires est de 966.923,00 Euros et dégageant un bénéfice de 128.436,52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE : Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE : Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES - (PCG Art. 831-1/1) :

A. Principes et conventions générales :

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016, dans le respect, notamment du principe de :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les charges et les produits et plus généralement, les décisions et informations ont été rattachés à l'exercice auquel ils se rapportent.

B. Immobilisations incorporelles et corporelles : Néant.

C. Immobilisations financières : Titres de participation, Autres titres immobilisés, Valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée, pour le montant équivalent à la différence entre ces deux valeurs.

D. Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN :

État des immobilisations : Cf tableau n° 2054 de la liasse fiscale.

État des amortissements : Cf tableau n° 2055 de la liasse fiscale.

État des provisions : Néant.

État des échéances des créances et des dettes : Cf tableau n° 2057 de la liasse fiscale.

Composition du capital social (PCG Art. 831-3 et 832-13) :

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Président
30/09/2023

Différentes catégories de titres	Valeur nominale en €	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	600	500	0	0	500

Fonds commercial (Code du Commerce Art. R 123-186 ; PCG Art. 831-2/10) : Néant.

Titres de participation à la clôture de l'exercice social :

- 48,925% du capital de EUREX LILLE METROPOLE SAS (Siren n° 432 395 556) ;
- 9,394% du capital de EUREX JMA SAS (Siren n° 398 628 958) ;
- 0,737% du capital de EUREX ORGECO SAS (Siren n° 322 096 967)
- 1.032% du capital de EUREX ASSOCIES SAS (Siren n° 530 614 700).

Évaluation des amortissements : méthodes et durées d'amortissement retenues :

Matériel de bureau : linéaire de 3 à 5 ans

Détail des produits à recevoir :

- Clients, factures à établir : 75.600 €
- Clients, avoirs à établir : 190.614 €
- Divers, produits à recevoir : 163,44 €

Détail des charges à payer :

- Dettes financières, Intérêts courus non échus : 552,59 €
- Fournisseurs, Factures non parvenues : 78.259,90 €
- Fournisseurs, Avoirs à établir : 127.052,40 €
- Personnel, autres charges à payer : 216.000 €
- Organismes sociaux, autres charges à payer : 89.920 €
- Trésorerie, intérêts courus à payer : 48 €

Détail des charges constatées d'avance :

- Produits d'exploitation : 831,45 €
- Produits financiers : néant
- Produits exceptionnels : néant

Engagements hors bilan :

▪ **Engagements reçus** :

- Cautionnement solidaire de M. Henri BEBEY à concurrence de 357.500 € au profit de la SOCIETE GENERALE, solidairement avec Mme Frédérique BEBEY ;
- Cautionnement solidaire de Mme Frédérique BEBEY à concurrence de 357.500 € au profit de la SOCIETE GENERALE, solidairement avec M. Henri BEBEY ;
- Délégation à hauteur de 550.000 €, du contrat d'assurance Chorus Avenir souscrit par M. Henri BEBEY auprès de ALLIANZ AGF, au profit de la SOCIETE GENERALE ;
- Délégation à hauteur de 550.000 €, du contrat d'assurance Chorus Avenir souscrit par Mme Frédérique BEBEY auprès de ALLIANZ AGF, au profit de la SOCIETE GENERALE.

▪ **Engagements donnés** :

- Nantissement à concurrence de 1.100.000 € au profit de la SOCIETE GENERALE, de 653 actions EUREX LILLE METROPOLE SAS, 5.504 actions EUREX JMA et 14 actions EUREX ORGECO.

MERIDIEN DW CONSEIL

Société par Actions Simplifiée Pluripersonnelle au capital de 300.000 euros
Siège social : 108, avenue de Flandre 59290 WASQUEHAL
SIREN 798 804 324 RCS LILLE METROPOLE

Rapport de gestion du Président à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2023**

Chers actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, vous êtes consultés sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social de 12 mois clos le 30 septembre 2023 que nous avons arrêtés.

Le présent rapport de gestion, le rapport général de votre Commissaire aux Comptes, les comptes annuels et autres renseignements s'y rapportant et plus généralement tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les conditions et délais prévus par la loi pour que vous puissiez en prendre connaissance.

Nous vous donnerons toutes précisions et renseignements complémentaires concernant ces pièces et documents.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 966.923 euros.

Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 947.384 euros, dont notamment :

- autres achats et charges externes	530.201 €
- dotation aux amortissements sur immobilisations	223 €
- charges financières	1.307 €
- produits financiers	107.426 €

La valeur ajoutée s'élève à 436.722 euros au 30 septembre 2023

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 4.655 euros.

ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RESULTATS

Les données chiffrées :

Des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2023 il ressort les résultats suivants :

. Résultat d'exploitation	29.952 €	contre	29.400 €	au 30 septembre 2022
. Résultat financier	103.043 €	contre	103.095 €	au 30 septembre 2022
. Résultat courant	132.996 €	contre	132.495 €	au 30 septembre 2022
. Résultat exceptionnel	96 €	contre	—546 €	au 30 septembre 2022
. Impôt société	4.655 €	contre	4.784 €	au 30 septembre 2022
. Résultat net	128.437 €	contre	127.165 €	au 30 septembre 2022

Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons, conformément aux statuts, l'affectation de résultat suivante :

- RESERVES FACULTATIVES128.436,52 euros

ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'objectif pour l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2024 est la consolidation de l'activité.

SITUATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont d'un montant supérieur à la moitié du capital social de sorte qu'il n'incombe aucune obligation particulière à la société en termes de dissolution ou de poursuite d'activité.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 30 septembre 2023, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges, de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

L'examen des comptes ne révèle aucune provision pour risques et charges.

DIVIDENDES MIS EN DISTRIBUTION ANTERIEUREMENT

Aucune distribution de dividendes n'a été décidée au cours des trois derniers exercices clos.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que notre Société détient les participations suivantes :

- 48,925% du capital social de la SAS EUREX LILLE METROPOLE (Siren n° 432 395 556) ;
- 9,394% du capital social de la SAS EUREX JMA (Siren n° 398 628 958) ;
- 0,74% du capital social de la SAS EUREX ORGECO (Siren n° 322 096 967) ;
- 1,03% du capital social de la SAS EUREX ASSOCIES (Siren n° 530 614 700).

Nous vous rappelons, également, que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre Société.

SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT

Nous vous précisons que les mandats du Président et des Membres du Conseil de Direction ne sont pas arrivés à expiration.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225.102 du Code du Commerce, nous vous indiquons ci-dessous, l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 30 septembre 2023.

Suivant l'article L 225-102, ne sont recensées que les actions des salariés qui sont l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition, c'est à dire les actions figurant dans des plans d'épargne d'entreprise ou des plans partenariaux d'épargne salariale volontaire, celles figurant dans des fonds communs de placement d'entreprise, celles détenues directement par les salariés au titre des privatisations et de la participation aux résultats de l'entreprise.

Nous vous demandons de prendre acte qu'aucune action n'est détenue par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225.180 du code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

MERIDIEN DW CONSEIL
SAS au capital de 300.000 €
108 Avenue de Flandre - 59290 VAQUEHAL
SIREN 798 804 324 - RCS Lille Métropole - APE 6420Z
TVA n°48 159 804 324
LE PRESIDENT
18/11/2024

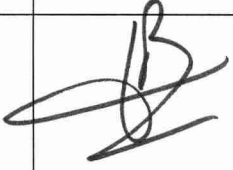

MERIDIEN DW CONSEIL

Société par Actions Simplifiée Pluripersonnelle au capital de 300.000 euros

Siège social : : 108, avenue de Flandre 59290 WASQUEHAL

SIREN 798 804 324 RCS LILLE METROPOLE

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU **31 MARS 2024**

Nom, prénom usuel domicile des actionnaires	Nombre d'actions			Nombre de voix	Nom, prénom usuel, domicile des mandataires	Signature
	Nue propriété	Usufruit	Pleine Propriété			
Mme BEBEY - BLOMME Frédérique 100 rue Jules Guesde 59510 HEM			250	250		
M. BEBEY Henri 100 rue Jules Guesde 59510 HEM			250	250		

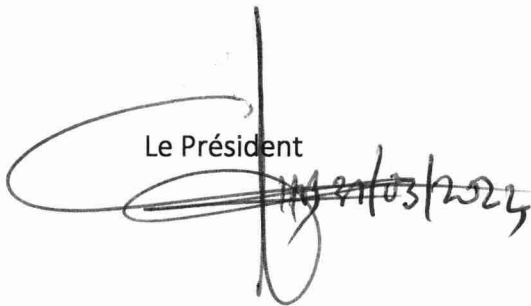
Totaux...

	500	500	
--	-----	-----	--

La présente feuille de présence faisant apparaître que DEUX actionnaires titulaires de CINQ CENTS actions auxquelles sont attachées CINQ CENTS voix, sont présents, représentés ou votent par correspondance, a été arrêtée et certifiée exacte par les Membres du Bureau soussignés.

A WASQUEHAL, le 31 mars 2024

Le Président



La Secrétaire



MERIDIEN DW CONSEIL

Société par Actions Simplifiée Pluripersonnelle au capital de 300.000 euros
Siège social : 108, avenue de Flandre 59290 WASQUEHAL
SIREN 798 804 324 RCS LILLE METROPOLE

RECU GREFFE le
10 AVR. 2025
TRIBUNAL COMMERCE
LILLE MÉTROPOLE

Approbation des comptes de l'exercice clos le
30 septembre 2023

- I -

*PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MARS 2024*

RESULTAT : Bénéfice de 128.436,52 euros

AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE :

L'Assemblée Générale décide, conformément aux statuts, l'affectation du résultat de l'exercice tel que suit :

- Réserves facultatives 128.436,52 €

Soit un total de 128.436,52 €

Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices sociaux clos.

- II -

*TEXTE DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
VOTE AU COURS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MARS 2024*

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, conformément aux statuts, l'affectation du résultat de l'exercice tel que suit :

- Réserves facultatives 128.436,52 €

Soit un total de 128.436,52 €

Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices sociaux clos.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

MERIDIEN DW CONSEIL

Société par Actions Simplifiée Pluripersonnelle au capital de 300.000 euros
Siège social : : 108, avenue de Flandre 59290 WASQUEHAL
SIREN 798 804 324 RCS LILLE METROPOLE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MARS 2024

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE, le TRENTE-UN MARS à vingt et une heures

Les Actionnaires de la Société **MERIDIEN DW CONSEIL**, Société par Actions Simplifiée pluripersonnelle se sont réunis au siège social à ROUBAIX (59100), en Assemblée Générale au choix et sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par les associés en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Henri BEBEY, Président de la société.

Madame Frédérique BLOMME est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires possèdent le quorum requis par les statuts pour que l'Assemblée puisse valablement délibérer.

Monsieur le Président met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation adressée aux actionnaires,
- La feuille de présence,
- Le rapport du Président,
- L'inventaire, les comptes annuels,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation des actionnaires.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Quitus au Président de la société,
- Questions diverses.

Monsieur le Président rappelle alors à l'assemblée que la société n'a été saisie d'aucune demande relative à l'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour, ni d'aucune demande de questions écrites.

Puis lecture est donnée du rapport du Conseil de Direction.

Puis la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

AB

AB

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023 tels qu'ils sont présentés avec un bénéfice net de 128.436,52 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, conformément aux statuts, l'affectation du résultat de l'exercice tel que suit :

- Réserves facultatives	128.436,52 €
Soit un total de	128.436,52 €

Par ailleurs, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices sociaux clos.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du rapport du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce, et approuve le cas échéant, en tant que besoin est, chacune des opérations dont il s'agit, étant alors précisé que les associés intéressés ne participent pas au vote.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

CETTE RESOLUTION MISE AUX VOIX EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

DE TOUT CE QUE DESSUS il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Henri BERRY
[Signature] *[Signature]*